

Dans le cadre de cette consultation nationale, La Ville d'Ambérieu en Bugey se pose aujourd'hui légitimement de nombreuses questions. En effet, cette réflexion sur l'organisation du Nœud Ferroviaire Lyonnais ne peut que s'entendre à une échelle géographique plus large que la Métropole Lyonnaise seule.

Tout le monde est conscient à ce jour des difficultés rencontrées quotidiennement par nos concitoyens. Je prends pour seul exemple la ligne Lyon-Ambérieu : complètement saturée au regard du nombre de voyageurs obligés d'emprunter des rames surchargées, et ce constat de base cumulé à une qualité de service déplorable : suppressions quasi-quotidienne de trains TER, retards innombrables, etc....).

Le projet proposé doit répondre à toutes ces exigences, notamment transporter plus de voyageurs et répondre à l'augmentation des besoins de déplacements. Ce projet doit aussi tenir compte des consultations et des décisions précédentes. Je pense notamment au CFAL Nord, qui a fait l'objet d'une DUP en date du 28 novembre 2012, DUP favorable au projet tout en étant assujettie à 5 réserves.

Je ne retiendrai dans cette intervention que 2 réserves : le contournement des Villes de Bourg en Bresse et Ambérieu d'une part et la suppression du PN 34 à St Denis en Bugey d'autre part.

Au sujet de la première réserve, si le CFAL devait être construit conformément à la DUP, les travaux devraient s'arrêter à hauteur de la commune de Leyment et de ce fait, tous les trafics reportés de facto sur la ligne historique Lyon-Ambérieu.

Comment dans ces conditions :

- nous expliquer que les conditions de trafic TER vont s'améliorer alors même que cette ligne est déjà en situation fortement dégradée ?
- nous expliquer que les trains de fret ne doivent plus passer dans la Métropole Lyonnaise intramuros mais qu'ils auraient le droit de circuler en plein centre de l'agglomération Ambarroise ?

La deuxième réserve au sujet de la suppression du PN 34 à St Denis en Bugey reste une vraie question à ce jour, tant d'un point de vue financier que technique. Y compris lors de la consultation liée au CFAL, aucunes vraies réponses sur ce sujet n'avaient été apporté. Cela mérite à minima des réponses claires et précises dans le cadre de cette consultation.

Au regard de ces deux points, je réitère ouvertement et de manière très ferme la position de la Ville d'Ambérieu en Bugey : pas d'opposition au CFAL dans le cadre de la réflexion en cours, mais confirmation de la position prise par le Conseil Municipal d'Ambérieu en date du 14 octobre 2016 : pas de CFAL sans création du barreau ferroviaire Leyment- Ambronay

Daniel Fabre Maire d'Ambérieu en Bugey